



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# NT Deco

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de publication 01/05/2017

Date de révision 10/03/2023

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit NT Deco

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Mordant pour bois ignifuge pour utilisation en intérieur/extérieur.

Principale utilisation prévue PC-CON-5 Produits chimiques de construction

Utilisations secondaires PC-PNT-3 Peintures/revêtements - Protecteurs et fonctionnels  
PC-PNT-6 Revêtements appliqués en usine (à l'exclusion des catégories déjà couvertes)

Utilisation industrielle Oui

Utilisation professionnelle Oui

Utilisation par les consommateurs Non

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Nordtreat Oy

Adresse postale Mestarintie 11

Code postal FI-01730

Ville Vantaa

Pays Finlande

Numéro de téléphone +358 20 730 9330

Adresse e-mail [info@nordtreat.com](mailto:info@nordtreat.com)

N° d'entreprise FI-2927144-5

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence Numéro de téléphone : + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Description : Organisme de conseil / Centre antipoison national, numéro ORFILA (INRS)

Numéro de téléphone : 112  
Ouvert 24 h/24 h.  
Description : Numéro d'appel d'urgence

## RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP, notes

Conformément au règlement CLP/GHS (CE) N° 1272/2008, le produit n'a pas été classé comme dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

EUH 208 contient la masse réactionnelle du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

PBT/vPvB

Pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB, voir la rubrique 12.5.

Autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne : ce produit ne contient pas de substances figurant parmi la liste établie conformément à l'Article 59(1) du règlement REACH comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, ou étant identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration  $\geq 0,1$  %.

## RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Substance	Identification	Classification	Teneur	Remarques
3-iodo-2-propynyl butylcarbamate	N° CAS : 55406-53-6 N° CE : 259-627-5 N° index : 616-212-00-7 N° de règlement REACH : 01-2120762115-60	Acute Tox. 3 ; H331 Acute Tox. 4 ; H302 STOT RE 1 ; H372 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 ; facteur M 10 Aquatic Chronic 1 ; H410 ; facteur M 1	< 0,1 %	
Contient la masse réactionnelle du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	N° CAS : 55965-84-9 N° index : 613-167-00-5	Acute Tox. 2 ; H310 Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Skin Corr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 ; facteur M 100 Aquatic Chronic 1 ; H410 ; facteur M 100 EUH 071	< 0,0015 %	

	Classification CLP, notes : B
Description du mélange	Solution aqueuse. Le produit contient des dérivés de potassium, des liants, des pigments de coloration et des additifs qui ne sont pas classés comme dangereux ou dont les concentrations sont inférieures au seuil de déclaration.
Remarques, substance	Limites de concentration spécifiques : Contient la masse réactionnelle du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CAS : 55965-84-9) Eye Dam. 1 ; H318 : C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2 ; H319 : 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Corr. 1C ; H314 : C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2 ; H315 : 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A ; H317 : C ≥ 0,0015 %
Remarques sur la substance	Le texte complet de l'ensemble des mentions de danger est disponible à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si la situation est confuse ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité, l'emballage du produit ou l'étiquette au médecin pendant la consultation. Tout secouriste doit porter un équipement de protection individuelle approprié.
Inhalation	En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air libre et la maintenir au repos. Faire appel à un médecin si des symptômes se manifestent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et soigneusement la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à un médecin si des symptômes se manifestent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées et continuer à rincer. Appeler un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche et faire boire 1 ou 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Peut produire une réaction allergique. Contient la masse réactionnelle du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)
Symptômes et effets différés	Aucun connu.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	Aucune instruction spécifique. Traiter selon les symptômes.
---------------------	---

## RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour l'incendie environnant. Pulvérisation d'eau (brouillard). Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	--

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Le produit n'est pas inflammable.
Produits de combustion dangereux	Pendant un incendie, des gaz et des vapeurs toxiques peuvent être libérés. La combustion du produit peut créer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits résultant d'une combustion incomplète.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle	Porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome.
Méthodes de lutte contre les incendies	Lutter contre l'incendie avec des précautions normales, à une distance raisonnable. Éviter d'inhaler les vapeurs d'incendie.
Autres informations	Respecter les réglementations locales en matière d'élimination des déchets d'incendie et d'eau d'extinction contaminée.

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures d'ordre général	Colmater la fuite si cela peut se faire sans risque. Aérer la zone. Empêcher les personnes non nécessaires et non équipées de protection de pénétrer dans la zone.
Mesures de protection individuelle	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter l'inhalation des vapeurs et tout contact avec la peau ou les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures de précaution pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer le produit ou les eaux d'extinction dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.
---	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement	Colmater la fuite si cela peut se faire sans risque.
Nettoyage	Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (par ex. sable, terre de diatomées, absorbant commercial) et recueillir dans des contenants étiquetés et hermétiquement fermés pour élimination. Aérer la zone.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions	Manipulation sans danger : voir rubrique 7. Équipement de protection individuelle : voir rubrique 8. Élimination des déchets : voir rubrique 13.
---------------------	--

## RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Veiller à une bonne ventilation. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés pour la manipulation du produit (voir rubrique 8).
--------------	--

### Mesures de protection et de sécurité

Mesures de protection et de sécurité	Ne pas pénétrer dans une salle de stockage ou un espace confiné ne disposant pas de ventilation adéquate.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Laver les vêtements

contaminés avant de les réutiliser.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** Conserver à l'écart des aliments et boissons destinés aux humains et aux animaux. Conserver les conteneurs hermétiquement fermés et debout pour éviter les fuites.

**Conditions à éviter** Pour les matières incompatibles, voir la rubrique 10.5.

## Conditions d'un stockage sûr

**Mesures techniques et conditions de stockage** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Protéger contre le gel.

**Emballages compatibles** Conserver dans un contenant hermétiquement fermé.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulières(s)** Aucun signalement.

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Remarques sur les paramètres de contrôle** Aucune valeur limite d'exposition applicable.  
DNEL/PNEC : l'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour le produit. Aucune information sur les ingrédients disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Signalisation de sécurité



### Mesures de précaution pour empêcher toute exposition

**Mesures techniques pour empêcher toute exposition** Veiller à une bonne ventilation.

### Protection des yeux/du visage

**Protection oculaire appropriée** Utiliser des lunettes de sécurité bien ajustées (EN 166).

### Protection des mains

**Type de gants adapté** Porter des gants de sécurité appropriés et résistants aux produits chimiques (EN 374). Contacter le fabricant des gants pour obtenir des conseils précis sur le choix des gants.

**Durée de claquage** Remarques : la durée de claquage doit être déterminée par le fabricant des gants de protection et doit être respectée.

**Protection des mains, remarques** Suivre les instructions du fabricant pour l'utilisation des gants de protection.

### Protection de la peau

**Vêtements de protection adaptés** Porter des vêtements de protection résistants aux produits chimiques et imperméables appropriés.

### Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire En cas de ventilation inadéquate, porter une protection des voies respiratoires.

## Contrôle d'exposition approprié lié à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune précaution particulière requise.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	Variable. Dépend des pigments de coloration.
Odeur	Sans odeur ou légère odeur.
Seuil olfactif	Remarques : non pertinente.
pH	État : Dans une solution aqueuse Valeur : 6,8 à 7,3
Point de fusion/intervalle de fusion	Remarques : non déterminé.
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	Remarques : non déterminé.
Point d'éclair	Remarques : Non inflammable.
Taux d'évaporation	Remarques : non déterminé.
Limite d'explosivité	Remarques : non déterminé.
Pression de vapeur	Remarques : non déterminé.
Densité de vapeur	Remarques : non déterminé.
Caractéristiques des particules	Remarques : non pertinent.
Densité	Valeur : 1,1 à 1,15 g/cm <sup>3</sup> Température : 20 °C
Solubilité	Milieu : eau Remarques : soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Remarques : non déterminé.
Température d'auto-inflammation	Remarques : non auto-inflammable.
Température de décomposition	Remarques : non déterminé.
Viscosité	Remarques : non déterminé.

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Remarques Aucun signallement.

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Chimiquement stable dans des conditions normales de stockage.
-----------	---

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
--------------------------------------	---

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucun connu.
---------------------	--------------

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucune matière incompatible connue.
-------------------	-------------------------------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux connu.
-------------------------------------	---

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Autres données toxicologiques	Aucune donnée toxicologique n'est disponible concernant le produit en tant que tel. Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité aiguë.
-------------------------------	--

### Autres informations concernant les risques pour la santé

Évaluation de la corrosion/l'irritation cutanée, classification	Ce produit n'est pas classé comme irritant ou corrosif pour la peau. Données manquantes.
Évaluation de la lésion ou de l'irritation oculaire, classification	Ce produit n'est pas classé comme nocif ou irritant pour les yeux. Données manquantes. Peut toutefois irriter légèrement les yeux.
Sensibilisation	Ce produit n'est pas classé comme allergène respiratoire ou cutané. Données manquantes. Cependant, le produit contient de petites quantités de composés pouvant entraîner une réaction allergique.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas classé comme mutagène. Données manquantes.
Évaluation de la cancérogénicité, classification	Ce produit n'est pas classé comme cancérogène. Données manquantes.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit n'est pas classé comme toxique pour la reproduction. Données manquantes.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition unique. Données manquantes.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition répétée. Données manquantes.
Évaluation du risque d'aspiration, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant un risque d'aspiration. Données manquantes.

### Symptômes d'exposition

En cas de contact avec la peau	Peut produire une réaction allergique. Contient la masse réactionnelle du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et
--------------------------------	---

du 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

## 11.2 Autres informations

**Perturbation endocrinienne** Ce produit ne contient pas de substances figurant parmi la liste établie conformément à l'Article 59(1) du règlement REACH comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, ou étant identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration  $\geq 0,1$  %.

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Aucune donnée écotoxicologique n'est disponible concernant le produit en tant que tel. Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Description/évaluation de la persistance et de la dégradabilité** Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation, évaluation** Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non classé en tant que substance PBT/vPvB d'après les critères actuels de l'UE.

### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

**Propriétés de perturbation endocrinienne** Ce produit ne contient pas de substances figurant parmi la liste établie conformément à l'Article 59(1) du règlement REACH comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, ou étant identifiées comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration  $\geq 0,1$  %.

### 12.7. Autres effets néfastes

**Informations écologiques supplémentaires** Aucun signalement.

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes appropriées d'élimination des produits chimiques** Recycler, si possible. De petites quantités peuvent être éliminées avec les eaux usées domestiques. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une centrale approuvée pour être détruits. Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales.

**Code de déchet CED** Classé comme déchet dangereux : non

**Autres informations** Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.



## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses Non

### 14.1. Numéro ONU

Remarques Non classé comme dangereux pour le transport [ADR (route), RID (train), ADN (navigation intérieure) et IMDG (mer)].

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments IMO

Transport en vrac (oui/non) Non

## RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementations Aucune réglementation spécifique.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée Non

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (rubriques 2 et 3)	<p>EUH 071 Corrosif pour les voies respiratoires.</p> <p>H301 Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H310 Mortel par contact cutané.</p> <p>H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318 Provoque de graves lésions des yeux.</p> <p>H330 Mortel par inhalation.</p> <p>H331 Toxique par inhalation.</p> <p>H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée</p> <p>H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Classification CLP, notes	La classification s'appuie sur la méthode de calcul définie par le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS].
Conseils en matière de formation	Lire la fiche de données de sécurité.

Références aux documents de base et aux sources de données	Spécifications produit du fabricant Fiches de données de sécurité des composants du produit Version précédente de la FDS (04/06/2021) Inventaire de classification et d'étiquetage (ECHA)
Abréviations et acronymes utilisés	DNEL : dose dérivée sans effet. PBT : substance persistante, bioaccumulative et toxique. PNEC : concentration prédite sans effet, CPSE. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulative.
Justification des révisions	Modification de la composition du mélange (ajout, suppression, substitution de composants).
Informations ajoutées, supprimées ou révisées	10/03/2023 Composition du produit modifiée. 04/06/2021 Informations concernant le transport modifiées. 09/03/2020 Composition du produit modifiée. Étiquetage modifié. 23/12/2019 Informations de contact mises à jour. 10/12/2019 Composition du produit modifiée. Mention EUH 208 ajoutée. Révision de la mise en page. 12/12/2018 Révision de la mise en page.
Version	7
Préparation par	Sweco
Remarques	Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources d'informations publiques existantes, comme la réglementation actuelle, disponibles au moment de la publication de la fiche de données de sécurité complète, et sur des informations concernant les produits du Client et fournies par ce dernier à Sweco. Le Client est responsable de l'exactitude et du caractère actuel des informations fournies à Sweco.